

PARENTS ET TUTEURS,

la vaccination de vos enfants est-elle à jour?



Les élèves doivent se faire vacciner contre les maladies suivantes pour pouvoir fréquenter une école en Ontario :

- Diphtérie
- Polio
- Rubéole
- Coqueluche
- Rougeole
- Méningococcie
- Tétanos
- Oreillons
- Varicelle*

**Il faut une preuve de vaccination pour les enfants nés en 2010 ou après.*

Si votre enfant a reçu un ou plusieurs de ces vaccins d'un fournisseur de soins de santé, informez-en le Bureau de santé de Windsor-comté d'Essex.

Façons de transmettre des renseignements sur la vaccination des élèves au Bureau de santé

Signalement sécurisé en ligne : immune.wechu.org

Téléphone :

519 960-0231, poste 1222
ou 1 800 265-5822,
poste 1222 (sans frais)

Télécopieur :

519 258-7288

Agissez dès maintenant! Les élèves dont le dossier d'immunisation est incomplet pourraient être suspendus de l'école pendant une période pouvant aller jusqu'à 20 jours.

Renseignements : wechu.org